
**La Turquie
et son « problème français »**

Semih Idiz

Novembre 2010



**Programme
Turquie contemporaine**

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Le programme Turquie contemporaine est soutenu par :



Traduction : Emmanuel Denizot

ISBN : 978-2-86592-791-3
© Ifri – 2010 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Avant-propos

Depuis plusieurs années, la relation bilatérale franco-turque traverse une phase de crise et de réajustements. Le schéma traditionnel de relation, qui repose sur une histoire diplomatique très ancienne remontant aux belles heures de l'Empire ottoman, et verrouillé par la guerre froide dans la deuxième moitié du XX^e siècle, ne peut plus être maintenu sans tenir compte des mutations de fond qui affectent désormais les systèmes sociopolitiques des deux pays.

Semih Idiz donne dans cette note un point de vue turc sur l'évolution de la relation et décrit surtout l'ensemble des différends franco-turcs. En l'occurrence, on sait que la principale difficulté tient aujourd'hui à la position officielle de la France concernant la candidature européenne de la Turquie. Mais au-delà de ce problème factuel, l'auteur sent poindre une compétition pour la puissance, la Turquie gagnant progressivement du terrain comme acteur de poids sur la scène internationale.

Dorothee Schmid, responsable du programme Turquie contemporaine, Ifri

Sommaire

INTRODUCTION	3
LE « NON » DU GENERAL DE GAULLE.....	5
LES TEMPS ONT CHANGE.....	6
PARIS BLOQUE LES DISCUSSIONS	8
LA PERCEPTION ET LES FAITS.....	10
COMMENT LES TURCS PERÇOIVENT L'ATTITUDE FRANÇAISE.....	12
UNE ARRIVEE MASSIVE D'ANATOLIENS.....	14
L'OMNIPRESENCE DE LA TURQUIE	16
RACISME ET ISLAMOPHOBIE	18
LA FRANCE ECARTEE DE CERTAINS PROJETS CLES	19
À LA CROISEE DES CHEMINS.....	21

Introduction

Les relations franco-turques remontent à l'époque de François I^{er} et de Soliman le Magnifique, comme les diplomates de chaque pays aiment à nous le rappeler fréquemment¹. Pourtant, les liens entretenus aujourd'hui ne reflètent guère ces bonnes relations historiques entre les deux pays. En réalité, celles-ci sont sérieusement affectées par des interrogations cruciales concernant l'identité européenne de la Turquie et sa religion, sans même parler de questions historiques qui pourraient empoisonner encore davantage la relation.

Autrement dit, il est difficile d'imaginer que deux nations comme la France et la Turquie, dotées d'un tel héritage historique, aient connu une telle évolution de leurs relations ces dernières années. La situation est pourtant avérée, et il doit bien y avoir des raisons à cela. Nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse en nous plaçant du point de vue turc.

Indéniablement, la Turquie et la France continuent à entretenir des relations économiques et culturelles importantes, tout en maintenant un dialogue diplomatique sur un grand nombre de questions. En ce sens, il est vrai, comme le dit le proverbe, que le verre est « à moitié plein » autant qu'« à moitié vide ». Cependant, les tensions actuelles affectent, d'une manière ou d'une autre, tous les domaines, ce qui oblige de temps en temps les diplomates à travailler activement afin de prévenir une sérieuse distension de ces liens.

Le problème principal du point de vue des Turcs est le refus du président de la République française, Nicolas Sarkozy, de considérer la Turquie comme un pays européen, refus qu'il clame haut et fort. Les Turcs rejettent cette position qu'ils ne comprennent pas au vu de l'orientation européenne générale donnée au pays depuis le Congrès de Paris en 1856, qui a permis à la Turquie ottomane d'être acceptée comme membre du « concert européen ».

Cette position française n'explique pas, si la Turquie appartient véritablement à un autre continent, comment elle peut être membre du Conseil de l'Europe, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation de l'Atlantique nord (OTAN) depuis plus d'un demi-siècle. Il ne faut pas oublier non plus que le traité d'Ankara, qui a ouvert la voie de

Semih Idiz est éditorialiste au quotidien Milliyet.

¹ Consulter à titre d'exemple <www.ambafrance-tr.org/spip.php?article372>.

l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne (UE), a été signé il y a presque 50 ans : la France ne s'y était d'ailleurs jamais opposée ouvertement, à l'exception de ces dernières années, lorsque cette perspective d'adhésion à l'UE a donné des signes de maturité et que le débat sur la Constitution européenne a fait rage en France.

Les Turcs ont naturellement bien conscience que leur pays n'est pas le premier à s'exposer au blocage de la France contre une adhésion à l'UE, Paris cherchant à protéger ses intérêts nationaux. Ainsi, plus d'un membre de l'UE exhorte aujourd'hui Ankara à ne pas se laisser désabuser par les manœuvres françaises, et à garder le cap pour obtenir son statut de membre à part entière en respectant ses engagements vis-à-vis de l'Europe. L'histoire suggère qu'ils ont sans doute raison.

Le « non » du général de Gaulle

« Le Marché commun est une sorte de prodige. Y introduire aujourd'hui des éléments massifs et nouveaux, au milieu de tous ceux qu'on a réussi à combiner avec tellement de difficultés, reviendrait évidemment à remettre en cause à la fois le tout et les détails, et à envisager une entreprise toute différente. »

À première vue, il pourrait s'agir d'une déclaration sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. En fait, ces paroles ont été prononcées par un grand homme d'État français, le général Charles de Gaulle, président de la République, lors d'une conférence de presse en 1967, et le pays auquel il faisait référence était la Grande-Bretagne, pays auquel lequel Paris opposait son veto pour la deuxième fois en quelques années concernant une adhésion au Marché commun.

De Gaulle affirme alors que les six pays qui ont établi le Marché commun « forment par leur territoire un ensemble géographique et stratégique compact » alors que la Grande-Bretagne est une île éloignée du continent, à la tête d'une communauté d'États (le Commonwealth) et entretenant des relations étroites avec les États-Unis, ce qui la disqualifie pour l'adhésion.

Le Marché commun a tout de même évolué et s'est transformé aujourd'hui en Union européenne, dont la Grande-Bretagne est un membre clé, malgré la position du général de Gaulle. Du point de vue turc, en tout cas, la France a prouvé tout au long de l'histoire qu'elle était prête à résister à toute forme d'expansion de l'Union si sa position politique et économique dominante venait à être mise en danger.

Les temps ont changé

Personne ne niera que les temps ont changé en Europe et dans le monde : inévitablement, chaque période est marquée par ses propres spécificités politiques et économiques. Il apparaît clairement également que l'opposition de la France à l'adhésion de la Turquie est le reflet des craintes politiques, économiques et culturelles qui prévalent dans la société française d'aujourd'hui. La crainte de l'islam est particulièrement exacerbée à l'heure actuelle, si l'on considère les débats autour du foulard et autres pratiques islamiques dans ce pays.

Les débats violents organisés pendant la campagne du référendum sur la Constitution européenne en 2005, et la ligne antiturque prônée par les représentants de l'extrême droite que sont Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers – qui a couvert Paris d'affiches proclamant « Non à la Turquie dans l'Europe » – ont également offert une occasion aux Turcs de comprendre, sans pour autant les condamner, les craintes françaises.

C'est pourquoi l'opposition de Paris à l'adhésion de la Turquie à l'UE révèle beaucoup plus un sentiment d'insécurité du côté français que du côté turc. C'est ce que confient aux Turcs qui s'interrogent les Français qui ne sont pas opposés par principe à l'entrée de la Turquie dans l'UE – parfois sous couvert d'anonymat, parfois plus ouvertement.

L'hypothèse principale avancée dans cet article est que le problème essentiel concernant la perspective d'adhésion de la Turquie se situe du côté français et pas du côté turc. Cela ne signifie pas que la Turquie ne connaisse pas de difficultés avec l'UE sur d'autres sujets, ou qu'Ankara ait satisfait à toutes ses obligations pour une adhésion complète.

Objectivement, afin que la Turquie puisse respecter l'ensemble des critères politiques et économiques de l'UE, il faudra encore au moins une décennie, et certainement davantage. Même le ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu a évoqué 2023 comme année pour une adhésion à part entière². Mais les problèmes qui se présentent dans ce contexte sont techniques et seront surmontés à condition que la Turquie procède aux réformes nécessaires et adopte la totalité de l'acquis communautaire.

² A. Davutoglu a fait cette observation au cours d'une réunion collective avec les ambassadeurs en Turquie le 6 janvier 2010 à Ankara.

Ce que la position française suggère, toutefois, c'est une divergence culturelle et religieuse de fond entre la France et la Turquie, qui en ferait des pays inconciliables. Par conséquent, pour la France d'aujourd'hui, le « problème turc » ne peut être résolu qu'en offrant à Ankara un simple partenariat « spécial » ou « privilégié », en lieu et place d'une adhésion complète à l'UE.

Difficile de comprendre en Turquie ce que cela signifie dans la réalité, étant donné que la Turquie est déjà un partenaire « spécial », sinon « privilégié », de l'UE : c'est le seul pays non membre à être en union douanière avec l'UE.

Il va sans dire que la position de Paris sur la Turquie a des soutiens influents au sein de l'Union. Certains, comme la chancelière allemande Angela Merkel et son parti, la CDU (Christlich-Demokratische Union, Union chrétienne-démocrate), clament haut et fort ce soutien, alors que d'autres sont plus réticents à l'exprimer. Il est tout aussi vrai que certains membres importants de l'UE comme la Suède, la Grande-Bretagne, l'Espagne et une grande partie de la « Nouvelle Europe » ne s'opposent pas à l'entrée de la Turquie par principe, à condition qu'Ankara respecte ses obligations.

Paris bloque les discussions

Malgré le soutien dont la France dispose au sein de l'UE, aucun État membre ne s'est aligné sur Paris jusqu'à présent en bloquant unilatéralement le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE par des mesures concrètes. Paris a ainsi opposé son veto à cinq des 35 chapitres négociés avec Ankara, pour la simple raison que ces chapitres ouvraient la voie à une adhésion pleine et entière.

Même la chancelière allemande Angela Merkel, dont l'opposition à l'adhésion est notoire, n'est pas allée aussi loin. Elle s'est contentée de dire que le processus de négociation était « ouvert », suggérant ainsi qu'il n'avait pas forcément pour finalité l'intégration de la Turquie dans l'UE. Dans le même temps, elle invoque aussi le fameux *pacta sunt servanda* pour qualifier ce processus, comme elle l'a indiqué lors d'une récente visite à Ankara.

Un des chapitres bloqués par la France est celui de la politique économique et monétaire. Les autres chapitres sont ceux intitulés « agriculture et développement rural », « politique régionale et coordination des instruments structurels » et « dispositions financières et budgétaires ». En revanche, Paris ne soulève pas de difficultés sur les chapitres dont il considère qu'ils n'entraîneraient pas une adhésion à part entière, et qui sont compatibles avec la notion de « partenariat privilégié ».

Les Français avaient aussi clairement affirmé, avant le début de la présidence française de l'UE au second semestre 2008, que Paris se montrerait « juste, neutre et objectif envers la Turquie ». Pour le démontrer, Paris a même fait en sorte que les chapitres « société de l'information et médias » et « libre circulation des capitaux » soient ouverts à la négociation³.

Du point de vue turc, cependant, la politique de « justice, neutralité et objectivité » à l'égard d'Ankara prônée par Paris au cours de sa présidence était une tentative à moindre coût de ne pas être perçu comme un empêcheur de tourner en rond, étant donné que la France a des intérêts économiques conséquents en Turquie.

³ Sur le climat bilatéral qui a régné au cours de la présidence française de l'UE, lire *La Turquie et l'Europe après la présidence française de l'Union européenne*, rapport sur la conférence organisée au Sénat, Paris, Ifri, décembre 2008, <ifri.org/?page=detail-contribution&id=5774&id_provenance=88&provenance_context_id=17>.

En tout cas, un certain nombre d'observateurs français, dont la spécialiste de la Turquie pour l'Ifri, Dorothee Schmid, ont déjà indiqué que pour eux, les chapitres ouverts par la présidence française ne signifient pas un changement d'orientation de la part du président Sarkozy.

Les Turcs cyniques, pour leur part, avancent que si huit des 35 chapitres à négocier n'avaient pas été déjà bloqués par l'UE pour des raisons techniques – à cause du refus d'Ankara d'ouvrir ses ports aux navires chypriotes grecs avant que le problème chypriote soit résolu –, alors le nombre de chapitres bloqués par la France aurait été plus élevé.

Quoi qu'il en soit, la façon dont Paris s'est conduit au cours de sa présidence n'a pas suffi à modifier le sentiment dominant actuellement en Turquie selon lequel la France ne respecte pas sa parole. Une grande majorité de Turcs considère que le blocage unilatéral par Paris des cinq chapitres va à l'encontre de la décision unanime de l'UE d'entamer des discussions en faveur du processus d'adhésion de la Turquie.

Les critiques attirent également l'attention sur le fait que même l'Allemagne honore le principe du *pacta sunt servanda*, alors que la chancelière Angela Merkel est sur la même ligne que le président Sarkozy sur la Turquie.

Un autre élément intéressant est le soutien apporté par la Grèce au processus d'intégration de la Turquie dans l'UE – même si l'opinion publique grecque est divisée sur cette question – à condition qu'Ankara satisfasse à ses obligations, ce qui inclut bien sûr les questions pendantes sur Chypre.

Il est évident que du point de vue d'Athènes, une Turquie fermement impliquée dans l'Europe, et devant respecter les critères de l'UE, deviendrait un meilleur voisin. Ainsi, même un rival historique de la Turquie tel que la Grèce ne se conduit pas comme la France.

La Turquie a de toute façon exprimé clairement qu'elle n'accepterait pas d'être un « membre de deuxième classe » de l'UE, sous quelque nom ou forme que ce soit, et qu'elle ne peut agréer qu'à une adhésion pleine et entière. Le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan a dit ouvertement que si l'UE ne voulait pas de la Turquie, il fallait qu'elle l'affirme clairement⁴. Dans le cas contraire, la Turquie continuera de poursuivre l'objectif de la pleine adhésion.

⁴ R. T. Erdogan l'a d'abord dit au cours d'une interview pour le magazine allemand *Der Spiegel* (A. Grossbongardt et J. Preuss, « Interview du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan », *Der Spiegel*, 16 avril 2007) et l'a répété à plusieurs reprises depuis.

La perception et les faits

Les perceptions que les nations ont les unes des autres changent au fil du temps et ne reposent pas toujours sur des faits. Ceci ne saurait être plus flagrant qu'entre la Turquie et la France. Jusqu'à tout récemment, les Turcs avaient une perception globalement très positive de la France.

L'élite ottomane admirait davantage la culture française que la culture britannique. Ce phénomène a atteint son paroxysme quand la Turquie a entrepris de copier largement le modèle républicain français, en adoptant les principes de souveraineté, de centralisme, d'étatisme et de laïcité.

Il était alors inévitable que la bourgeoisie turque républicaine montante adopte des comportements français. C'est ainsi que pour toute une génération de Turcs, la France et tout ce qui était français suscitait beaucoup d'admiration. Même s'il ne s'agissait souvent que d'affectation, cette classe sociale prédominante considérait néanmoins que tout ce qui venait de France méritait d'être imité.

Il y eut bien sûr des époques où une perception plus négative de la France ressurgit. « La perfidie française en Anatolie orientale », les Français « agitant les minorités chrétiennes contre la Sublime Porte » pendant et après la Première Guerre mondiale, tout cela fait aussi partie de l'inconscient historique turc, notamment dans les villes de Gaziantep, Antioche et Alexandrette.

On comprend bien alors que s'il y a un élément capable d'empoisonner instantanément les relations franco-turques, c'est la question arménienne. Ce sujet complexe, ravivé dans les années 1970 après une accalmie qui dura près d'un demi-siècle, assombrit les liens entre les deux pays depuis 40 ans maintenant.

Bien qu'ancré dans l'inconscient turc, ce passé n'aurait su, pendant longtemps, ternir l'image de la France en Turquie tant l'admiration pour tout ce qui était français était grande. Aujourd'hui, en revanche, les interventions efficaces de l'influente communauté arménienne de France et le besoin apparent de certains hommes politiques français de se servir de ce sujet pour s'opposer à Ankara pèsent sur les liens entre les deux pays⁵.

⁵ L'un des exemples les plus notables est Patrick Devedjian, ministre UMP d'origine arménienne, qui entretient des relations très étroites avec le président Sarkozy.

Certains Turcs parmi les plus francophiles, comme le chroniqueur influent Ertugrul Ozkok du quotidien *Hurriyet*, commencent pour ces raisons-là à tourner le dos à la France ; ils regrettent aussi le refus persistant du président Sarkozy de faire une place à la Turquie en Europe. Cela a inévitablement ravivé les souvenirs négatifs des Turcs vis-à-vis des Français.

Parallèlement, des hommes politiques français d'extrême droite comme Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers se sont employés à attiser encore plus le sentiment antifrçais chez les Turcs.

Comment les Turcs perçoivent l'attitude française

Vue depuis la Turquie, l'idée que les Français se font du pays est souvent teintée de sentiments tenaces et instinctifs qui, remontant à l'époque des Croisades, sont plus empreints d'animosité que de bienveillance.

Voltaire, par exemple, exprimait ouvertement son « souhait fervent » que les « barbares turcs soit immédiatement chassés du pays de Xénophon, Socrate, Platon, Sophocle et Euripide ». Le fait que ce même Voltaire affirme dans son *Traité sur la tolérance* que « le sultan gouverne en paix 20 millions d'individus de différentes religions ; 200 000 Grecs vivent en sécurité à Constantinople », est une contradiction révélatrice⁶.

C'est ainsi qu'au cours de l'histoire, le « Franc chrétien » a toujours haï le « Turc mahométan » qu'il considérait comme l'« infidèle ». Aujourd'hui, nombreux sont les Turcs qui croient que ce sentiment primitif est ancré dans l'inconscient collectif français et que c'est ce qui s'exprime aujourd'hui dans l'attitude française envers la Turquie.

À de nombreux moments dans l'histoire, on a pu constater des convergences d'intérêts entre la France et la Turquie ; mais ceci est rarement perceptible au niveau des individus, et concerne plutôt les relations entre États. Rares sont ainsi les Français qui ont connaissance des éléments positifs ayant marqué l'histoire commune des deux pays ; pis encore, beaucoup ne savent rien de la Turquie ni des Turcs.

Peu d'entre eux savent, par exemple, que la Turquie a soutenu la France à l'Assemblée générale des Nations unies pendant la crise algérienne – ce qui explique qu'Ankara ait présenté des excuses à l'Algérie des années plus tard. De même, nombreux sont les Françaises et les Français auxquels l'auteur de ces lignes a parlé à Paris au cours des dernières années et qui ignoraient que la France avait été le premier pays européen occidental à établir des liens avec les « rebelles kémalistes » à Ankara pendant la guerre de libération de la Turquie. Or cela se passait à une époque où les Turcs étaient accusés par les Français de l'expulsion et de l'exécution massive

⁶ Voltaire, *Traité sur la tolérance*, 1763, réédition : Paris, Garnier-Flammarion, 1999.

d'Arméniens en 1915 (le terme « génocide » n'avait alors pas été inventé). Les Françaises et les Français auxquels l'auteur a parlé n'étaient pas non plus conscients des conditions du rattachement du territoire d'Alexandrette (connu aujourd'hui sous le nom de Hatay), alors sous mandat français, à la Turquie en 1939, une décision qui fut bien sûr également désastreuse pour les Arméniens.

Notons en passant ici que les Turcs ont également relevé avec cynisme la réponse donnée par le président Sarkozy à l'Algérie, qui souhaitait que la France s'excuse pour les crimes de la colonisation : « Cela regarde les historiens ». Cette réponse fut inévitablement considérée comme révélant clairement la tendance française au système de « deux poids, deux mesures ». La Turquie utilise en effet aussi cet argument contre la France, qui essaie de contraindre Ankara à admettre officiellement sa culpabilité dans la tragédie arménienne de 1915. Même les intellectuels turcs qui reconnaissent le génocide des Arméniens affirment aujourd'hui que si la France s'excusait auprès de l'Algérie, sa défense de la cause arménienne serait moralement beaucoup plus convaincante.

Rétrospectivement, il semble que la perception négative que les Français avaient de la Turquie soit longtemps restée en sommeil après la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, la France n'objecta pas en 1963 à la signature du traité d'Ankara qui mit la Turquie, déjà membre de l'OTAN et du Conseil de l'Europe, sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne.

Il est néanmoins clair aujourd'hui que le sujet de l'adhésion alimente chez les Français des craintes bien réelles. Ces craintes ne peuvent être ignorées, surtout dans un monde où la France n'est désormais qu'une puissance parmi d'autres, et doit partager de manière inédite l'espace international avec de nouveaux rivaux. Quelles sont au juste ces inquiétudes ?

Une arrivée massive d'Anatoliens

Ce que craignent clairement les Français, c'est que les Anatoliens musulmans sans emploi pénètrent en France de manière massive si la Turquie venait à être admise dans l'UE. Ce n'est pas tout. En plus de prendre le travail des Français, les Turcs représenteraient une réserve de main-d'œuvre bon marché pour l'industrie française, ce qui abaisserait le niveau de vie général des Français qu'ils ont réussi à maintenir grâce à leur position avantageuse au sein de l'Union⁷.

On peut comprendre cette crainte étant donné les difficultés économiques de la France ; des mesures difficiles devraient certainement être prises pour défendre la compétitivité des produits français sur les marchés mondiaux. Il est également vrai que, si la Turquie était admise dans l'UE demain, étant donné le taux actuel du chômage en Turquie, une arrivée massive de Turcs pourrait bien se produire, comme les Français le craignent.

Mais personne ne s'attend à ce que les Turcs aient un libre accès au marché du travail européen – auquel d'autres citoyens d'États membres de l'UE comme la Bulgarie et la Roumanie n'ont d'ailleurs pas accès aujourd'hui – à moins que cela ne corresponde à un réel besoin.

On peut aussi supposer que la Turquie ne bénéficiera pas des avantages politiques dont certains pays d'Europe de l'Est ont joui en devenant membres, même s'ils ne remplissaient pas exactement les critères d'adhésion. Cela signifie que l'économie de la Turquie devra se conformer aux exigences draconiennes de l'UE avant de bénéficier du statut de membre.

Le jour venu, il est très peu probable que l'arrivée massive de Turcs sans emploi en Europe se produise comme le craint l'opinion française. C'est sans doute l'inverse qui se produirait car de plus en plus de Turcs se rendraient compte qu'ils disposent de tout ce dont ils ont besoin en Turquie et décideraient de rentrer dans leur pays natal. Cette tendance au retour s'est vérifiée avec plusieurs membres actuels de l'UE au début de leur intégration. Il semble donc que l'argument des « Anatoliens inondant le marché » soit aussi contestable que ne l'était le « plombier polonais », même si le but est surtout d'alimenter la démagogie politique de l'extrême droite.

⁷ La même crainte a été exprimée dans le débat autour du « plombier polonais » en France.

L'argument selon lequel une main-d'œuvre turque bon marché mettrait en danger le niveau de vie des Français si la Turquie entrait dans l'UE est tout aussi infondé. Les efforts faits par le président Sarkozy, qui a manié la carotte et le bâton pour s'assurer que Renault ne fabrique pas sa Clio 4 en Turquie, soulignent qu'il s'agit d'un point essentiel. Si la Turquie offre un environnement fiable et sûr, ainsi qu'une main-d'œuvre compétente, formée et disciplinée, elle attirera les investissements français, même si elle n'est pas membre de l'UE. Il s'avère que la Clio 4 ne sera pas entièrement fabriquée en France en raison des lois naturelles de l'industrie, quelle que soit la position des hommes politiques français populistes.

L'omniprésence de la Turquie

Il y a bien sûr un corollaire politique à tout cela. Du point de vue des Turcs, les Français semblent avoir du mal à accepter que l'époque où leur pays était un acteur vraiment prédominant sur la scène internationale, capable de modifier l'équilibre des puissances presque à sa guise, soit révolue.

La France conserve un rôle important mais elle n'est qu'un acteur parmi d'autres, comme la Turquie, qui se trouve être diplomatiquement très active dans des régions du monde sur lesquelles Paris a également des vues : les Balkans, le Caucase et le Moyen-Orient. L'influence économique et politique de la Turquie dans cette partie du monde se développe tellement qu'Ankara peut désormais jouer un rôle actif dans le rapprochement de parties dissidentes ou en guerre. Or les pays de la région répondent de manière très positive à la Turquie. Damas, pour ne citer que lui, considère la Turquie – mais pas la France – comme un arbitre essentiel dans toutes les négociations avec Israël. En témoignent les déclarations du président Bachar el-Assad, même lors d'une visite à Paris⁸. Comme la Syrie a été sous mandat français, et la France étant également intéressée par le Liban, autre pays francophone que la Turquie a courtisé avec succès⁹, l'influence grandissante exercée par Ankara dans la région ne ravit pas forcément Paris.

L'influence politique et économique accrue de la Turquie est également visible dans d'autres endroits du monde où la France cherche elle aussi à jouer un rôle actif. La diplomatie turque dans le Caucase du Sud et les récents succès obtenus dans les Balkans, particulièrement dans le rapprochement entre la Serbie et la Bosnie, en sont des exemples. Paris doit aussi accepter l'idée que la Turquie est en train de s'implanter en Afrique et d'instaurer de nouveaux liens avec l'Amérique du Sud.

Ces développements nous renseignent sur la raison pour laquelle les Turcs pensent que la France tente d'empêcher l'accès d'Ankara à l'UE. La France craint qu'un pays aussi grand et où

⁸ Voir <www.haaretz.com/hasen/spages/1128017.html>.

⁹ La Turquie et le Liban ont récemment levé l'exigence de visa pour leurs citoyens respectifs, et tiennent désormais des conseils des ministres communs dans le dessein d'approfondir leurs liens économiques, politiques et culturels. Ankara aurait par ailleurs réussi une médiation entre le Liban et la Syrie en sécurisant la normalisation de leurs relations diplomatiques.

l'islam est prédominant ne profite de son adhésion à l'UE pour étendre son influence déjà grandissante, et que sa parole finisse par avoir le même poids que celle de la France sur l'avenir de l'Europe. Cela semble trop difficile à digérer pour la majorité des Français.

Des analystes, ainsi qu'un certain nombre de fonctionnaires européens avec lesquels l'auteur s'est entretenu à l'époque, ont laissé entendre que la proposition, par le président Sarkozy, d'une « Union méditerranéenne » était en fait destinée à fournir une alternative à l'adhésion de la Turquie à l'UE. Selon cette théorie, Ankara devait être écartée de l'UE en échange de la « direction de la Méditerranée ». Si c'était effectivement l'intention première de ce projet, ce que la France a nié de façon véhémente, la Turquie n'a jamais mordu à l'hameçon. Quoi qu'il en soit, la nature même du projet d'Union méditerranéenne de Sarkozy a été modifiée, principalement du fait de l'intervention allemande, et transformé en un projet de l'UE, intitulé « Union pour la Méditerranée ». Reste à voir si ce projet mènera quelque part.

Racisme et islamophobie

Enfin, la question de l'immigration, en provenance d'Afrique du Nord principalement, change apparemment le visage de la France et provoque une crise de l'identité nationale. Des phénomènes anormaux tels que la mise en place d'un ministère pour réguler l'identité nationale, ainsi que le débat passionné en France sur ce même thème, sont l'extériorisation du sentiment d'insécurité qui s'est emparé des Français à cet égard.

Ce n'est pas un débat étonnant aux yeux des Turcs qui, comme les Français, ont un fort sentiment d'identité nationale. Cependant la Turquie essaie aujourd'hui de se défaire de cette orientation, pour s'ouvrir au « multiculturalisme ». Cet effort est particulièrement visible dans ce que l'on appelle « l'ouverture alévie » ou « l'ouverture kurde ».

La France, au contraire, semble prendre la direction inverse. Les Turcs pensent aussi qu'il ne s'agit pas chez les Français que d'une pointe de racisme et d'un sentiment de « suprématie culturelle », mais que l'attitude négative cultivée dans la France d'aujourd'hui est principalement dirigée contre les populations islamiques. Il est donc inévitable, quand des Françaises et des Français de droite distribuent gratuitement de la soupe de cochon en hiver, en sachant parfaitement que les musulmans – sans parler des juifs – n'y toucheront pas, que de telles histoires soient relayées par les médias turcs et utilisées pour alimenter le sentiment antifrçais¹⁰.

De nombreux Turcs ont donc l'impression que la raison principale du refus de la France à l'adhésion de la Turquie à l'UE est le racisme et l'islamophobie, et non pas la situation géographique du pays. Selon eux, si tel était vraiment le problème, la République de Chypre, qui n'est pas non plus située géographiquement en Europe, n'aurait pas dû être admise dans l'UE.

¹⁰ Plusieurs groupes répartis à travers la France associés à l'organisation de droite Bloc identitaire servent de la « soupe au cochon » depuis 2004. La police avait interdit la distribution de nourriture par l'organisation SDF (Solidarité des Français) en raison d'une prétendue xénophobie et de la crainte de protestations. Mais un juge a décidé à Paris en 2007 que si l'on n'avait pas la preuve que SDF avait refusé de servir des juifs et des musulmans, qui ne mangent pas de porc pour des raisons religieuses, on ne pouvait pas accuser l'association de discrimination. Comme on pouvait s'y attendre, des groupes islamiques ont rejeté cette décision. Retrouvez l'intégralité de cette affaire sur <www.guardian.co.uk/world/2007/jan/02/france>.

La France écartée de certains projets clés

Il n'est donc pas étonnant, au vu de ce qui précède, qu'Ankara soit déterminée à riposter contre la position hostile de Paris vis-à-vis de la candidature européenne de la Turquie – dans les limites de la logique et du possible. La mesure la plus visible est le blocage systématique des entreprises françaises sur des projets dont les budgets se comptent en milliards de dollars, dans des secteurs stratégiques et générateurs d'emplois tels que les transports, l'énergie et l'armement.

Les représentants français rétorquent que malgré toutes les difficultés, à commencer par les appels réguliers au boycott des produits français, le volume des échanges commerciaux entre la France et la Turquie n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs années. Les chiffres officiels confirment la tendance, les échanges bilatéraux ayant atteint 11 milliards d'euros en 2008. La France est également le deuxième plus gros investisseur sur le sol turc et occupe des positions clés dans le secteur automobile, où Renault et Peugeot possèdent de gros intérêts. Schneider, Areva, Saint-Gobain, Lafarge, Danone, L'Oréal, Carrefour, Total, BNP Paribas-TEB, AXA, Groupama International, Dexia, pour ne citer qu'elles, sont également implantées en Turquie.

Il est vrai qu'Ankara n'a rien fait pour réduire la présence économique de la France en Turquie. Étant donné l'enracinement profond de certaines de ces entreprises en terre turque, une telle politique aurait été contre-productive et au détriment du consommateur turc. Le veto indirect d'Ankara contre les sociétés françaises au niveau des investissements stratégiques cause toutefois un préjudice indéniable à la France, comme l'auteur a pu le constater lors de réunions avec des officiels français à Paris et Ankara ces deux dernières années.

Cette tendance n'est pas près de changer. En effet, la signature de nouveaux contrats avec des sociétés françaises dans des domaines tels que le nucléaire, les grands oléoducs de transport ou l'armement serait très mal perçue sur le sol national, en raison des opinions exprimées par Paris sur la candidature européenne de la Turquie.

Il est bien entendu impossible de parler d'un boycott officiel à l'encontre de la France, en vertu des accords douaniers entre la Turquie et l'UE et d'autres raisons juridiques ou objectives. De fait, certains responsables turcs soucieux de paraître « politiquement

corrects » indiquent que la France peut répondre aux appels d'offres dans les domaines stratégiques. Rien cependant n'empêche les autorités turques de « préférer ne pas préférer les candidats français » lors de l'attribution de marchés. Pourquoi aider plus que nécessaire l'économie d'un pays qui essaie de bloquer le développement de la Turquie ? Telle est la question qui pourrait résumer l'attitude turque.

Il convient de signaler que des rumeurs ont été relayées par les médias turcs à l'occasion de la visite sur le sol turc d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État française chargée du commerce extérieur, quant à un éventuel signal favorable d'Ankara au sujet d'un appel d'offres international pour la construction d'une centrale nucléaire en Turquie. Des remarques positives de Zafer Caglayan, ministre d'État turc supervisant le commerce extérieur, lors de la récente visite du Premier ministre français, ont également été perçues comme le signe d'un réchauffement des relations économiques entre les deux pays. Il serait toutefois prématuré d'y voir l'ouverture d'un nouveau chapitre de la coopération entre la France et la Turquie, dans des secteurs nouveaux et considérés comme stratégiques du point de vue économique.

La situation demeure fragile : une seule remarque négative de la part du président Sarkozy ou de toute autre personnalité politique influente à l'encontre de la Turquie réduirait immédiatement à néant les éventuelles avancées, en raison de la forte hostilité actuelle de l'opinion publique turque envers la France.

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan lui-même ne manque pas une occasion de lancer des piques en direction du président Sarkozy, en l'accusant ouvertement d'avoir « des préjugés défavorables envers la Turquie »¹¹. R. T. Erdogan a également fortement inquiété les organisateurs de la Saison turque en France l'an dernier, en déclarant qu'il ne voyait aucun intérêt à organiser une telle manifestation culturelle, étant donné la position française vis-à-vis de la Turquie. Le festival s'est finalement déroulé comme prévu, ce qui est heureux car ce fut l'occasion, pour les Français et Françaises qui le souhaitaient, de découvrir des aspects de la culture turque qu'ils ignoraient.

¹¹Cf. <www.nytimes.com/2007/05/15/news/15iht-turkey.5.5724393.html>.

À la croisée des chemins

Il est évident que poursuivre sur cette voie est un non-sens pour deux pays d'importance stratégique dont les liens remontent à plusieurs siècles, et qui font face aux mêmes problèmes, dans un monde imprévisible et en proie à des mutations rapides.

La France doit comprendre que la Turquie ne sera pas en mesure d'adhérer à l'UE avant au moins 10 ou 15 ans en raison de ses problèmes internes, avant même d'évoquer un quelconque blocage de la part de l'Union. Quand l'heure aura sonné, l'Europe aura face à elle une Turquie transformée qui pèsera beaucoup plus lourd sur la scène politique et économique.

L'issue positive ou négative de la candidature de la Turquie ce jour-là dépendra aussi d'un certain nombre de facteurs objectifs sur l'état du monde à cette époque. Il n'est pas impossible non plus que la Turquie choisisse finalement de ne pas maintenir sa candidature à l'UE, même en répondant aux critères économiques, sociaux et politiques nécessaires à l'adhésion.

Enfin, l'évolution même de l'UE et sa physionomie à cinq ans ne sont pas claires, en raison de l'augmentation des problèmes propres à l'Europe. Il est alors encore plus difficile de prévoir cette évolution sur 10 ou 15 ans. Les autorités européennes aiment à rappeler que l'issue des pourparlers d'adhésion est « incertaine », sans aucune certitude donc que la Turquie deviendra finalement membre à part entière.

La même logique pourrait mener à dire que par nature, l'issue du projet d'Union européenne même est « incertaine », et personne ne saurait prédire ce que l'avenir lui réserve. Cet avenir pourrait nécessiter la présence de la Turquie au sein de l'Europe, comme ce fut le cas avec l'OTAN et le Conseil de l'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale. À l'inverse, l'évolution de la situation en Europe pourrait amener la Turquie à ne plus souhaiter en devenir membre.

La « prédictologie » n'est pas une science exacte : il a suffi d'une matinée d'horreur le 11 septembre 2001 pour modifier du jour au lendemain l'équation internationale. De ce simple fait, les Turcs ne comprennent pas pourquoi Paris pourrait envisager de couper les ponts avec Ankara aujourd'hui, alors que la France pourrait avoir besoin de la Turquie en tant qu'alliée à l'avenir. Cela est d'autant plus vrai que la question de l'accession de la Turquie à l'UE sera décidée par une prochaine génération de politiciens, dans un contexte probablement très différent du point de vue intérieur et extérieur.

En attendant, la Turquie a déjà atteint la masse critique sur le plan économique, politique et stratégique. À Bruxelles, l'auteur de ces lignes a rencontré des Belges choqués d'apprendre que leur marque emblématique Godiva était actuellement la propriété d'une société turque. Cet exemple illustre parfaitement la situation actuelle.

Bien entendu, les Turcs commencent aussi à imprimer leur marque au niveau culturel en Europe, dans des domaines comme la littérature, la musique, le cinéma, la peinture et la sculpture ; un fait qui devrait sans nul doute contribuer au fil du temps à effacer les préjugés négatifs contre la Turquie en France et dans d'autres pays d'Europe.

Au vu de ce tableau général, deux voies s'offrent à Paris et Ankara. La voie de la compréhension, autour d'une vision commune de l'avenir, concrétisée par la signature de traités et d'engagements ; ou la voie de la rivalité économique et politique. Si cette seconde option devait l'emporter, on ne pourrait que déplorer le gâchis d'une énergie qui serait bien mieux employée à des actions communes visant à promouvoir la stabilité internationale.